

## Première commission des aides de l'année 2016, centrée sur la modernisation des réseaux d'assainissement et des usines d'épuration de l'eau

Le Conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie, présidé par Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et préfet coordonnateur de bassin, a délégué à sa commission des aides le soin d'examiner les dossiers d'aide de l'Agence. Comme il le souligne régulièrement « *ces aides sont le reflet des efforts de l'Agence de l'eau Seine Normandie pour regagner la qualité de l'eau et reconquérir le bon d'état hydrologique et écologique des différentes masses d'eau* ».

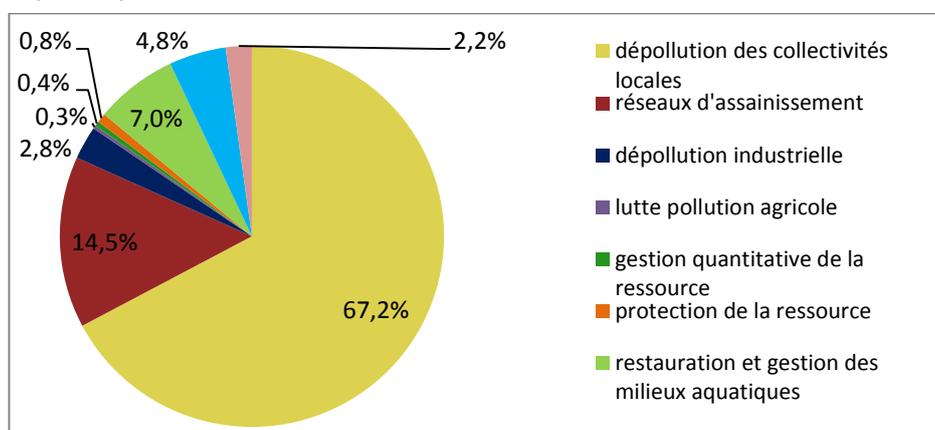
Les décisions de la commission des aides du mercredi 3 février 2016 de l'Agence de l'eau Seine-Normandie portent sur plus de **135 millions d'euros d'aides**. Elles contribuent au financement de **305 projets** sur le bassin. Les bénéficiaires de ces aides sont des collectivités locales, des industriels, des agriculteurs et des associations qui engagent des actions pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Les dossiers présentés à cette première commission de l'année 2016 représentent 20 % des autorisations financières du programme de l'année 2016.

Une large part des aides a été consacrée à des projets portés par des collectivités locales visant des actions d'assainissement (amélioration de stations d'épuration, réhabilitation de réseaux d'assainissement, assainissement non collectif) mais aussi relatives à l'eau potable. Le financement de la refonte de la station d'épuration d'Achères en représente une grande partie (voir ci-après).

Lors de cette commission, des aides ont été accordées à 4 des 5 projets lauréats de l'appel à projet « gestion durable des eaux de pluie dans les projets d'aménagements urbains ».

Répartition par domaines des 135 M€ accordés en commission des aides de février 2016



Les aides sont publiées sur internet : <http://www.eau-seine-normandie.fr/index.php?id=7546>, paragraphe Commission des aides - bilan des aides signées.

## Zoom : l'assainissement de l'agglomération parisienne et les projets du SIAAP soutenus par l'Agence de l'eau Seine-Normandie



La zone d'épuration de Seine Aval, située à Achères dans les Yvelines, est la plus grande unité de traitement des eaux usées d'Europe. Elle assainit 2,3 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées par jour provenant de 5,5 millions de franciliens.

L'objectif des travaux est de moderniser la station dont une partie remonte à 1940 et ainsi de viser l'atteinte du bon état écologique dans la Seine à l'aval de l'agglomération parisienne.

La commission des aides a donné son accord à une aide de 68,8 millions d'euros pour une partie de la refonte de ces installations qui traiteront plus efficacement l'azote des eaux usées par des systèmes membranaires et des biofiltres.

Cette aide s'inscrit dans un soutien à long terme de la refonte complète de l'usine Seine aval qui est planifiée jusqu'en 2023.

**En région parisienne**, la gestion des rejets domestiques constitue un véritable défi pour les collectivités, au vu de la densité de population.

Les investissements des collectivités, aux côtés de l'Agence de l'eau qui finance 60 %, pour des stations d'épuration performantes ont des résultats visibles sur la qualité des rivières. La qualité de la Seine s'améliore nettement depuis 30 ans. A titre d'exemple, le phosphore rejeté dans les rivières a été divisé par 6 en 20 ans. Cela s'explique notamment par l'amélioration des traitements des stations d'épuration et l'interdiction des phosphates dans les lessives.

### Sont également à signaler:

- Une aide de 2,18 M€ pour le réseau d'assainissement de Chartres (28).
- Une aide de 2,1M € pour la réhabilitation du réseau d'eaux usées de Mennecy (91).
- Une aide de 1,13 M€ pour le schéma d'alimentation en eau potable du nord-ouest de l'Aube, porté par le SDDEA (10).
- Une aide de 737 k€ à la société REVIMA (76) pour supprimer l'usage du perchloréthylène dans la fabrication de trains d'atterrissage d'avions.
- Une aide de 330 k€ à la communauté de communes du Mortainais (50) pour la restauration des rivières de l'amont du bassin de la Sélune.
- Une aide de 114 k€ à l'Office international de l'eau pour matérialiser un accord de coopération avec la Chine signé par Mme Royal à l'occasion de la COP 21.

**La commission des aides de l'Agence de l'eau Seine-Normandie se tient tous les 2 mois pour attribuer les aides conformément au programme voté par le Comité de bassin.**

**Elle est composée de 17 administrateurs de l'Agence : 6 représentants des collectivités territoriales, 7 représentants des usagers, 3 représentants de l'Etat et un représentant du personnel de l'Agence. Elle est actuellement présidée par Alain Vicaud, administrateur de l'Agence et représentant des producteurs d'électricité au sein du Comité de Bassin Seine-Normandie.**

Contact presse :

**Sylvie BRISSOT**  
☎ 01 41 20 18 08  
brissot.sylvie@aesn.fr



Seine\_normandie